



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'organisation scolaire
de l'enseignement privé et de la prospective
Bureau de l'enseignement privé – DOSEPP3**

Arrêté rectoral portant nomination des membres des commissions d'entretien professionnel compétentes pour les lauréats de la session 2020 du concours de recrutement pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel : CAFEP PLP, CAER PLP

Le recteur de l'académie de Dijon

VU l'arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 2020 des concours.

ARRÊTE :

sont nommés, au titre de la session de 2020, membres des commissions d'entretien compétentes pour les lauréats des concours CAFEP PLP et CAER PLP,

ARTICLE 1

Pour la discipline P8039 – ECONOMIE ET GESTION OPTION GESTION ADMINISTRATION

Titulaires :

Membre 1 : corps d'inspection
M. BEDDELEEM Dominique
Membre 2 : enseignante
Mme BON Anne-Marie

A titre de suppléant, et en cas d'empêchement :

Membre 1 : corps d'inspection
Mme DENOIX Caroline
Membre 2 : enseignante
Mme LAGA Isabelle

ARTICLE 2

La secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 02 mai 2022

Pour le recteur et par délégation
la secrétaire générale de l'académie de Dijon


Caroline VAYROU